

Frédéric LESEMANN : Du pain et des services. La Réforme de la santé et des services sociaux au Québec. Montréal, Éditions Coopératives Albert Saint-Martin, 1981, 232 pages.

Pierre-André Tremblay

Imposer la bâtardise francophone
Volume 6, Number 2, 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006093ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/006093ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)
1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Tremblay, P.-A. (1982). Review of [Frédéric LESEMANN : Du pain et des services. La Réforme de la santé et des services sociaux au Québec. Montréal, Éditions Coopératives Albert Saint-Martin, 1981, 232 pages.] *Anthropologie et Sociétés*, 6 (2), 170–174. <https://doi.org/10.7202/006093ar>

COMPTES RENDUS

Frédéric LESEMANN : *Du pain et des services. La Réforme de la santé et des services sociaux au Québec*. Montréal, Éditions Coopératives Albert Saint-Martin, 1981, 232 pages.

Les travaux de Frédéric Lesemann sont bien connus de ceux qui s'intéressent à l'évolution des politiques sociales et à la croissance du contrôle étatique sur le développement social et culturel québécois (voir Lesemann (éd.) 1978 et (éd.) 1979). S'inscrivant dans le même univers sociologique que les recherches de Brunelle (1978), Pelletier et Vaillancourt (1978) et Simard (1979), le livre dont il est ici question cherche à éclairer quelques-unes des multiples conséquences de la si mal nommée « révolution tranquille ». Rien de bien nouveau dans ce sujet, mais Lesemann l'aborde sous un angle qui lui redonne son originalité. Loin de se limiter à l'aspect administratif de la réforme des services de santé, l'auteur va la considérer comme une *action de classe*. Derrière chaque péripétie particulière, il cherchera à retrouver les intérêts de classe qui président aux réorganisations, conçues comme gestion nouvelle du pouvoir politique. C'est dire que l'action « rationalisatrice » de l'État ne se produit pas dans la sphère d'un Logos désincarné; dès son origine, elle fait partie intégrante de la lutte des groupes et du jeu des rapports sociaux. Lorsqu'il pense les politiques sociales, lorsqu'il modifie l'administration des services sociaux, lorsqu'il tente d'effectuer une gestion idéologique directe des populations, l'État ne fait rien d'autre qu'assumer le rôle qu'il se donne (qu'on lui a donné ?) : servir de locomotive au développement économique. L'auteur nous assure de la nouveauté de ce rôle. Comme on sait que l'État n'existe qu'en tant que lieu d'affrontement de groupes définis dans la société civile, la thèse devient donc celle-ci : chercher comment la *nouvelle classe technocratique* (la nouvelle bourgeoisie d'État) pense la réorganisation des services sociaux comme une stratégie pour gérer directement les pauvres et les exclus, en passant par-dessus les élites traditionnelles qui s'en occupaient précédemment. Derrière l'extension du rôle de l'État, derrière ses modifications qualitatives, on assiste au remplacement d'un groupe dirigeant par un autre. En cette époque de coupures dans les services publics, de telles réflexions interviennent à un moment opportun. La démonstration de cette thèse se fera en cinq moments qui sont autant de chapitres allant du contexte général précédant les réformes jusqu'aux applications concrètes de celles-ci.

Le premier chapitre est consacré aux transformations de l'organisation sanitaire entre 1960 et 1970, période qu'on peut décrire comme une suite d'efforts pour rattraper et, vers la fin, dépasser les initiatives prises par le gouvernement fédéral dans l'organisation des services sociaux. Avec les lois de l'assurance-hospitalisation, de l'assurance-chômage et de l'assistance médicale, le palier fédéral avait clairement révélé l'inadaptation profonde des structures de l'appareil étatique québécois. Soucieux d'éviter que le fédéral ne prenne le contrôle total de ce domaine, le gouvernement québécois décida d'être, à son tour, « modernisateur », comme on disait en ce temps de prophètes. Cette période vit la professionnalisation des hôpitaux, qui quittèrent les jupes protectrices des communautés religieuses. On assista à l'apparition de catégories nouvelles : travailleurs sociaux professionnels, techniciens en assistance sociale, économistes spécialisés dans la gestion des appareils administratifs. De ce temps date le début des efforts de régionalisation des services de soin et de bien-être, accompagnés de l'inévitable idéologie technocratique des « services sociaux », laquelle servit à remplacer les vieilles valeurs philanthropiques, considérées comme inefficaces.

Mais tous ces efforts n'étaient, sommes toutes, que des réactions aux initiatives du gouvernement fédéral. Il s'agit donc de décrire ces dernières si on veut comprendre la forme particulière que prirent les actions québécoises. C'est la fonction du deuxième chapitre, où l'auteur décrit les principaux effets de la loi fédérale sur l'assurance-hospitalisation

(1957) qui, outre qu'elle répondait au besoin de socialisation des coûts de la santé, eut comme conséquence d'*industrialiser* le domaine de la santé. Quand, en 1961, la Commission Hall recommanda l'instauration d'un régime universel d'assurance-maladie, même les observateurs les plus obtus comprirent qu'il s'agissait d'un constat d'échec du libéralisme classique. L'État devenait un agent politique et économique actif. « Par son intervention, l'État constituait du même coup ce domaine (la santé) comme un univers intégré, lui confiant ainsi une nouvelle fonctionnalité » (p. 55). Les mots magiques qu'on se mit à semer de tous bords, tous côtés — systématisation, régionalisation, participation, rentabilisation, désinstitutionnalisation — indiquaient assez qu'il s'agissait d'implanter le modèle industriel (au sens moderne, monopoliste, du mot) dans la production des services. Joignez-y un programme d'emploi communautaire, et vous aurez une politique compréhensive de développement axée sur l'intégration maximale au marché du travail. L'État change son mode d'intervention et passe à la régulation du système productif; plutôt que d'aider les besoins individuels, on soutient l'économie. Finalement, il n'y avait rien de bien social-démocrate là-dedans.

Cela n'empêche pas d'y voir quelque chose comme la proposition d'un nouveau modèle de société. Toujours soucieux de protéger les domaines de juridiction provinciale, le Québec — entendez : la petite-bourgeoisie technocratique qui utilisait l'État comme canal de mobilité sociale — le Québec ne pouvait se laisser damer le pion. On mit donc sur pied la Commission d'Enquête sur la Santé et le Bien-Être Social. Son mandat était d'étudier et de proposer des réformes concernant l'assurance-maladie, l'organisation de la santé, les professions, la sécurité du revenu et les services sociaux. Lesemann consacre son troisième chapitre à l'analyse minutieuse des enjeux politiques, des acteurs et des débats idéologiques concaténés autour des travaux de la CESBES. Je ne saurais résumer les détails de ce chapitre qui compose sans doute les pages les plus charpentées de l'ouvrage. L'auteur y analyse chacun des rapports de la Commission selon l'origine et l'appartenance de classe de ceux qui les rédigèrent (petite-bourgeoisie technocratique ou petite-bourgeoisie traditionnelle) et selon les effets présumés ou souhaités des réformes proposées (lorsqu'elle mène à un contrôle accru des populations par les détenteurs du pouvoir étatique, la réforme est dite technocratique; dans le cas contraire, elle se classe comme traditionaliste). De tout cela, il ressort que la CESBES était fortement dominée par les technocrates, qui profitèrent de l'occasion pour augmenter leur emprise, bien qu'ils n'arrivèrent pas à évincer totalement les tenants du pouvoir traditionnel. On retrouva dans les gouvernements libéraux et péquistes subséquents bon nombre de ces jeunes loups.

Mais il faut bien voir que les travaux de la CESBES, s'ils proposent des réorganisations administratives concrètes, tiennent plus de la rhétorique que de l'action politique effective. Proposer des réformes est une chose; les réaliser en est une autre, et il y a souvent loin de la coupe aux lèvres. Logique avec ce point de vue, Lesemann consacre les deux derniers chapitres de son livre à étudier l'application de la réforme. Le quatrième étudie les enjeux de classe présents dans la participation des populations, la régionalisation, la centralisation et la réforme des professions. Ayant remplacés les médecins comme personnages essentiels du nouveau Ministère des Affaires (sic) Sociales, les technocrates — sociologues, économistes, comptables, etc. — prirent le contrôle du comportement des unités administratives, en édictant, par exemple, de nouvelles règles de budgétisation. On peut discerner deux étapes : jusqu'en 1973, le but était d'augmenter la productivité des agents. Pendant cette période, on assista à un double mouvement de socialisation de la médecine (par les « services sociaux ») et de médicalisation des rapports sociaux (par le secteur santé). Suite à l'échec de cette tentative, l'État entra dans une deuxième étape, consacrée à un effort de diminution de la consommation de services par les clients. Ces deux étapes, malgré leurs traits opposés, participent d'une même volonté : perfectionner la gestion des populations-cibles, intégrer ces exclus que sont les pauvres et les habitants des régions marginales. De ce point de vue, les débats tournaient autour de la notion de régionalisation. Elle posait clairement le problème du pouvoir technocratique :

par elle, l'État tentait de passer par-dessus les élites traditionnelles et d'établir des liens plus directs entre la population et la classe technocratique (le thème de la participation se révéla fort utile). Devant la très forte réaction des élites locales qui cherchaient à récupérer à leur profit la notion de région, l'État changea son fusil d'épaule et se mit à parler de décentralisation. Ce fut l'origine des CRSSS. Simultanément, afin d'intégrer la petite-bourgeoisie professionnelle à l'ordre technocratique, on tenta de modifier les règles corporatives et de définir les services professionnels comme services publics, sujets, dès lors, à la surveillance de l'État. En 1976, on alla jusqu'à remettre en question l'existence même des corporations, au profit d'une organisation de type syndical, uniquement chargée de la défense des intérêts professionnels. Lesemann voit, dans tous ces efforts, des moyens pris par l'État pour faire passer la prestation de services du stade concurrentiel au stade monopoliste, suivant en cela la direction générale prise par le MPC.

Dans son cinquième chapitre, Lesemann retrouve les mêmes débats et les mêmes acteurs aux prises quant à l'orientation à donner aux CLSC. D'ailleurs, dès sa conception, le modèle des CLSC était un hybride de deux dynamiques différentes : il visait d'une part à augmenter la productivité de la force de travail collective (c'est son aspect de centre local de santé); d'autre part, il servait à élargir-intensifier la gestion des exclus (c'est son visage de centre de services communautaires). Cette division va organiser l'ensemble des conflits dont les CLSC furent le théâtre et qui mirent face à face les anciennes corporations professionnelles, les technocrates-décideurs de l'appareil d'État, les techniciens (membres de cet appareil, mais sans pouvoir de décision) et la population locale. Résultat : après 1974 « la politique à l'égard des CLSC est (...) désormais caractérisée par la reconnaissance du contrôle du pouvoir médical, l'abandon du modèle de médecine sociale, la mise à l'écart progressive des politiques de participation et la neutralisation de l'action communautaire » (p. 209). Le secteur « communautaire » se défendit comme un beau diable et, pour régler la question, le M.A.S. mit sur pied la Direction des Services Communautaires qui, afin de se donner un levier d'action directe sur les CLSC, organisa la Fédération des CLSC du Québec (vous me suivez ?). Mal lui en prit : la Fédération se donna comme objectif explicite de défendre le « communautaire ». Il fallut attendre la négociation des conventions collectives (1976) pour voir apparaître une scission : la Fédération servit d'instance patronale face à une table syndicale pour laquelle les organisateurs communautaires avaient, le plus souvent, servi d'agents de syndicalisation. En 1977, les jeux étaient faits. Le pôle « institutionnel » l'avait emporté sur le « communautaire », les CLSC étaient banalisés et n'avaient plus de potentiel novateur.

Ce résumé rapide des principaux points du livre ne rend évidemment pas justice à la finesse des descriptions et des analyses proposées par F. Lesemann. Malgré une certaine lourdeur stylistique (que j'ai essayé de rendre), le livre est d'une lecture passionnante et instructive. Par la richesse de son contenu empirique, il comptera sûrement parmi les lectures nécessaires. L'ampleur de la thèse proposée et l'importance de l'enjeu politique ne vont toutefois pas sans soulever un certain nombre de difficultés, dont je ne retiendrai que les plus évidentes.

Sans que ce soit développé explicitement, le livre repose sur un rapport nécessaire entre mode d'organisation des rapports d'exploitation-domination (passage du MPC concurrentiel au MPC monopoliste) et traits fondamentaux de la classe dominante : anciennement fondée sur la possession privée des moyens de production, la classe dominante tient désormais son pouvoir de sa situation privilégiée dans l'appareil d'État. De capitaliste, elle est devenue technocratique, ou plutôt : elle a été *remplacée* par une classe technocratique. Deux démonstrations s'imposent pour asseoir plus solidement cette thèse. Il faudrait situer théoriquement le rapport entre hégémonie de la classe dominante et développement/déplacement des appareils d'État. En d'autres termes, il faudrait dire pourquoi la classe dominante doit passer par l'étatisation des rapports sociaux. À moins de résoudre ce problème, on sera incapable d'expliquer pourquoi on considère les technocrates comme une *classe* plutôt que comme une catégorie sociale parmi d'autres. Je

ne vois pas comment on pourrait échapper à ce choix. En effet, selon qu'on privilégie l'une ou l'autre dénomination, on devra opter pour un modèle de type marxien (axé sur la lutte des classes) ou de type parétien (basé sur la circulation des élites). Ils renvoient à des considérations trop différentes pour qu'on puisse les confondre. Par ailleurs, s'il faut s'interroger sur les 'fonctions' de l'État, on doit considérer sérieusement l'articulation entre « fonctions économiques » et « fonctions socio-politiques » ou, si on préfère, entre accumulation et légitimation (O'Connor 1973). Il ne suffit pas de postuler une complémentarité fonctionnelle, schématisation trop simpliste pour pouvoir supporter l'entière des projets politiques d'une classe montante, si classe montante il y a. Lesemann, bien sûr, n'échoue pas sur cet écueil et proposerait plutôt une théorie de la socialisation des coûts de production et d'entretien de la force de travail collective, via l'État et la planification. Mais comme on ne trouve pas de discussion substantive de cette question, le lecteur en est réduit à des conjectures. Enfin, on ne peut que regretter que Lesemann ait décidé de ne pas inclure le premier chapitre de la thèse de doctorat dont ce livre est issu (Lesemann 1978). Dans ce chapitre, l'auteur indiquait le contexte général des réorganisations de l'appareil étatique, en axant sa démonstration sur la dépendance du capital indigène face au capital national et nord-américain. De cette façon, les « blocages institutionnels » avec lesquels devait compter la petite-bourgeoisie prennent un sens beaucoup plus concret. Cela permet de comprendre pourquoi, tout en insistant sur la lutte des classes en régime capitaliste, Lesemann nous parle en fait des luttes *internes* à la classe (petite-)bourgeoise. J'en ferais ma dernière critique : la notion de lutte des classes signifie – pour moi, en tout cas – une opposition fondamentale entre bourgeois et prolétaires. Lesemann nous parle beaucoup et bien de la lutte entre les bourgeois, mais est beaucoup moins disert sur le deuxième terme de la contradiction. Voilà sans doute ce qui permet de présenter la politique comme la gestion des rapports sociaux : c'en est la définition technocratique. On en vient presque à croire que les classes populaires n'ont été, entre 1960 et 1978, que les objets des volontés des puissants (je caricature, bien sûr).

Ces critiques, on l'aura compris, concernent moins la substance même des faits présentés par l'auteur qu'elles ne s'attachent à leur signification sociologique et politique. Lorsqu'on nous dit que la monopolisation du capital s'effectue au Québec à partir de 1960, on est en droit de se demander pourquoi elle fut aussi tardive. Lesemann offre malheureusement peu d'éléments de réponse. À l'intérieur de ces limites, le livre se révèle cependant d'un grand intérêt. Sa lecture est à conseiller.

RÉFÉRENCES

BRUNELLE D.

1978 *La désillusion tranquille*. Montréal: Hurtubise HMH.

LESEMANN F. (éd.)

1978 « Société québécoise et intervention communautaire », *Revue Internationale d'Action Communautaire*, 39-40 (no spécial).

1979 « La prise en charge communautaire de la santé », *Revue Internationale d'Action Communautaire*, 1, 41 (no spécial).

LESEMANN F.

1978 *Classes dirigeantes et gestion des rapports sociaux. La réforme des services de santé et des services sociaux au Québec, 1960-1978*. Thèse de doctorat de 3e cycle (sociologie), Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

O'CONNOR J.

1973 *The Fiscal Crisis of the State*. New York: St-Martin's Press.

PELLETIER M. et Y. Vaillancourt

1974 *Les politiques sociales et les travailleurs, 4 : les années soixante*. Montréal: (s.n.).

SIMARD J.J.

1979 *La longue marche des technocrates*. Montréal: Éditions Coopératives Albert Saint-Martin.

Pierre-André Tremblay
Université Laval

Søren HVALKOF et Peter AABY (éds) : *Is God an American ? An Anthropological Perspective on the Missionary Work of the Summer Institute of Linguistics*, IWGIA et Survival International, Copenhague et Londres, 1981, 192 p.

Enfin, un livre méchant ! Diabolique, diraient ceux dont il traite, les missionnaires-linguistes du Summer Institute of Linguistics. Ces gens voient en effet le diable à l'œuvre derrière toute contestation, si modérée soit-elle, non seulement de leur propre entreprise, mais aussi de l'ordre capitaliste établi en général. Tous les moyens leur sont bons (mensonge, ethnocide, génocide) pour faire prévaloir la volonté divine : que l'impérialisme américain triomphe sur la terre comme au ciel.

Qu'est-ce donc que cet institut ? Les responsables du recueil, les anthropologues danois Hvalkof et Aaby, expliquent que les Wycliffe Bible Translators / Summer Institute of Linguistics (SIL), fondés en 1934, constituent la plus grosse entreprise missionnaire au monde (en 1978, 2 711 personnes travaillant dans 30 pays). Cette multinationale basée aux États-Unis (et d'inspiration protestante fondamentaliste) a pour but de porter la Bonne Parole aux « tribus sans Bible ». Pour y arriver, ses membres, qui ont reçu une formation linguistique de base, doivent d'abord alphabétiser dans leur langue les populations sans écriture, afin que celles-ci soient en mesure de lire la Parole de Dieu. Cette tâche peut prendre de dix à quinze ans et implique la création de systèmes orthographiques pour transcrire chaque langue, l'implantation d'écoles et la formation d'instituteurs-prêchers autochtones.

Le livre de Hvalkof et Aaby regroupe douze articles, tous écrits par des anthropologues, qui cherchent à décrire et expliquer l'impact du SIL sur un certain nombre de populations autochtones d'Amérique latine. On conçoit en effet que l'introduction d'une alphabétisation destinée à favoriser la diffusion d'une idéologie étrangère ne va pas sans conséquences très graves. Surtout quand on sait que les missionnaires-linguistes du SIL, non contents de traduire la Bible, véhiculent à travers leur enseignement et leur exemple des valeurs typiquement nord américaines, telles l'individualisme, la nécessité de la rémunération monétaire et la légitimité des gouvernements en place. Un exemple parmi d'autres, cet extrait d'un manuel scolaire du SIL, cité par Pereira (p. 116) :

Juan et Pedro sont assis au bord de la rivière en train de pêcher.
Juan attrape deux poissons. Pedro n'en attrape pas.
Juan a de la chance. Pedro n'en a pas.
Juan vend un poisson à Pedro.
Juan a eu de la chance, il a pêché et a vendu un poisson à Pedro.